



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 19689

Texte de la question

Mme Claude Greff appelle l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur le malaise du secteur de la santé. Les professions de santé demandent aujourd'hui une véritable reconnaissance de leur travail. Les demandes de revalorisation des actes, les déconventionnements, les difficiles discussions entre les caisses d'assurance maladie et les médecins montrent l'ampleur du malaise dans le monde médical. Les conditions d'exercice se dégradent également avec l'effondrement des effectifs médicaux, la réduction du temps de travail et l'obligation de résultats exigée par certains patients. D'autre part, la désresponsabilisation des patients usagers est un facteur financier qui grève le budget santé au détriment d'une amélioration de la prise en charge réelle des malades. L'objectif pour l'avenir est donc clair : concilier efficacité du système de santé et maîtrise des dépenses. Elle lui demande donc de bien vouloir préciser les perspectives de son action ministérielle.

Données clés

Auteur : [Mme Claude Greff](#)

Circonscription : Indre-et-Loire (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19689

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 juin 2003, page 4421